

Avantages des membres vs ligues de location et demandes du public

Adopté – Réunion du CA - 13 mars 2018

MEMBRE

- Possibilité de vingt-six (26) semaines de joute. Pourrait varier en fonction des tournois que nous aurons à l'horaire
- Affiliation à Curling Québec
- Accès gratuit à la glace pour de la pratique (sur réservation – horaire géré par le centre)
- Multiple choix de ligues et priorité de choix avant les ligues locatives
- Accès à un casier (nombre limité). Coût : 25\$ pour la saison
- Droit de vote aux assemblées générales
- Possibilité de jouer comme remplaçant pour les autres ligues internes, sans limite de parties et sans frais additionnel, lorsque la liste de réservistes payants est insuffisante. Condition : à l'essai pour la première année d'opération. À réviser par la suite.
- Accès à une session de formation gratuite par année, initiation au curling, deux heures en début de saison
- Activités sociales de ligue. Par exemple : fête de Noël et de fin de saison (utilisation de la salle d'observation et glace gratuitement). Réservation requise.
- Activités ouvertes au public. Par exemple : soirée curling & pizza. Glace gratuite pour le joueur membre. Il devra payer les autres dépenses, tel nourriture.
- Activités personnelles (taux préférentiels pour location du centre – glace et/ou salle d'observation)
- Curling 101 – programme de formation pour adulte débutant – inclus dans les droits d'adhésion si le joueur s'inscrit pour la saison

Ligue de location/association

- Heure et jour déterminés à l'avance – négocié sur disponibilité après le choix des membres;
- Nombre fixe de joutes par saison – maximum 24 semaines;
- Taux de location de glace – Pour plus de renseignements, communiquez avec nous à cdc@curlingdescollines.ca

Groupe/individu/public

- Pour plus de renseignements, communiquez avec nous à cdc@curlingdescollines.ca